



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# La coopération internationale des agences de l'eau françaises au service d'une gestion optimale des ressources en eau dans un contexte de changement climatique



**Laurent BERGEOT – Directeur  
Général de l'agence de l'eau  
Adour-Garonne**





AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# Le cadre d'intervention des agences de l'eau

- **Les lois de décentralisation de 1992 et la loi Thiollière de 2007** permettent aux collectivités territoriales de conclure des conventions de partenariat avec des autorités locales étrangères pour financer des actions de solidarité internationale.
- **La loi Oudin-Santini de 2005** autorise les collectivités territoriales, les EPCI, les syndicats mixtes et les agences de l'eau, à mobiliser jusqu'à 1% des recettes de leurs services eau pour des actions de coopération
- **La Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale du 7 juillet 2014** renforce l'action extérieure des collectivités en leur permettant de mettre en œuvre ou de soutenir une action internationale de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire hors convention.



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Les modes d'intervention

• **La coopération décentralisée** désigne toutes les relations de partenariat entre les autorités locales de deux pays. Elle consiste à aider techniquement et financièrement des ONG, des associations ou des collectivités dans la mise en œuvre de projets dans les pays les plus défavorisés.



• **Les partenariats institutionnels** sont conclus entre l'Agence et une autorité étrangère (un service de l'Etat, une collectivité, un organisme de bassin). Ils contribuent à la mise en place, au développement et au fonctionnement dans les pays partenaires, de cadres institutionnels, juridiques et financiers favorisant la gestion durable et équitable des ressources en eau.





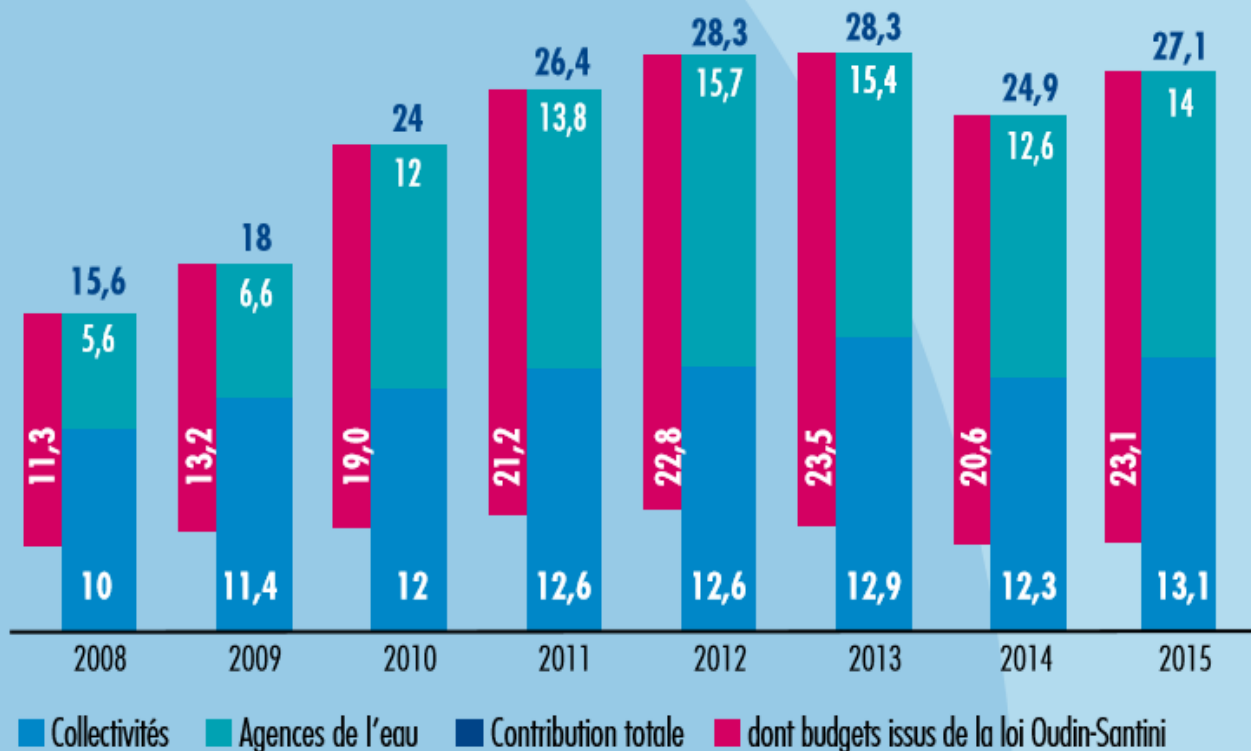
AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Des engagements financiers stabilisés

Évolution des engagements financiers de 2008 à 2015 (en millions d'euros)

Source : pS-Eau, 2015



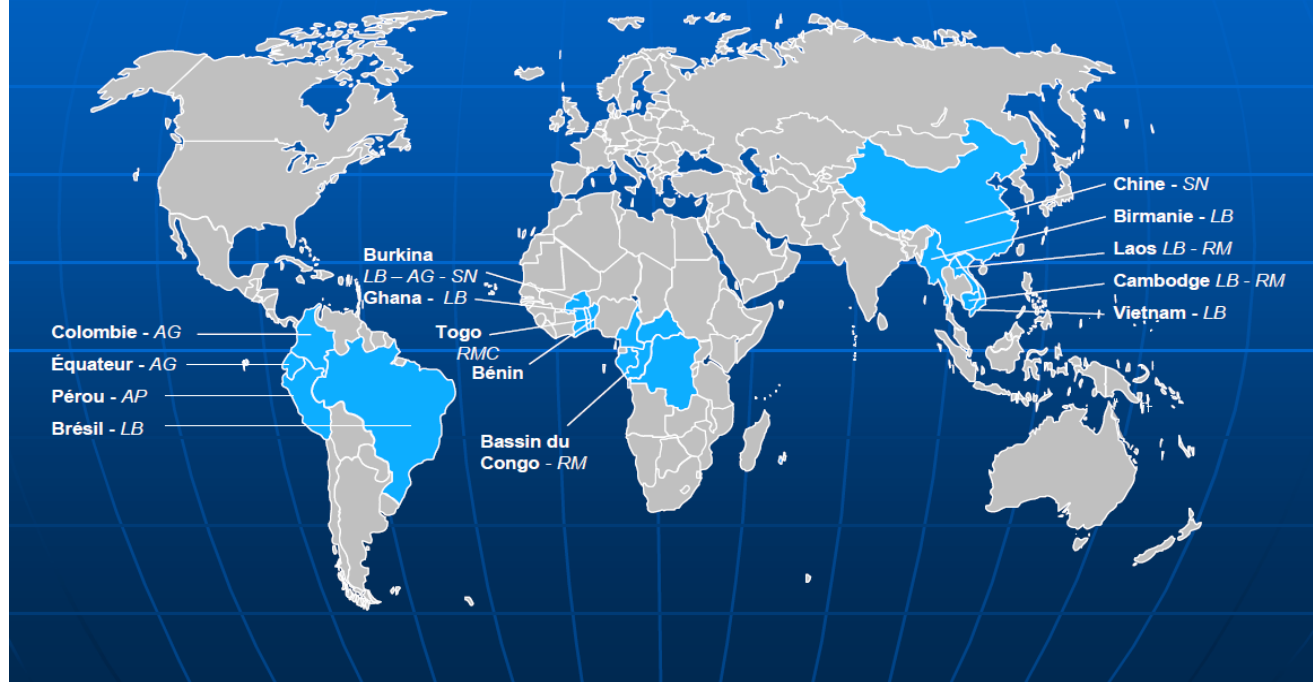


AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Un appui à la GIRE dans les bassins hydrographiques

Projets de coopération conduit par l'OIEau  
avec le soutien des Agences de l'eau



Autres projets de coopération institutionnelle :  
par ex. jumelages européens, Mexique, OMVS, Palestine



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# Les principaux domaines d'expertise partagés

- Appui à la gouvernance et à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel ad hoc;
- Méthodologies de planification : préparation de plans de gestion de bassin versant (SDAGE Bassin du Mouhoun et du fleuve Sénégal);
- Développement de Systèmes d'Information sur l'Eau;
- Recherches de sources de financement durables ; mécanismes opérationnels de mise en œuvre ;
- Processus participatifs, impliquant les acteurs de l'eau, les usagers, les représentants de la société civile au processus décisionnel.



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

# Quels enjeux pour les bassins hydrographiques ?

Baisse de la disponibilité de la ressource en eau naturelle

Dégradation de la qualité des eaux

Modification du fonctionnement des écosystèmes/  
Biodiversité

**ENJEUX**

Augmentation de l'aléas des crues

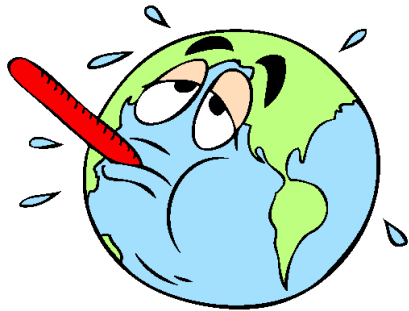
Modification du compartiment sol/plante

Risque de submersion marine (érosion côtière)

Activités économiques et Aménagement du territoire

# La problématique du changement climatique

- Les bassins partenaires sont déjà confrontés au changement climatique
- Les bassins français réalisent leur plan d'adaptation au changement climatique
- L'approche par bassin est pertinente: améliorer la connaissance - consolider les dispositifs d'observation - harmoniser les actions - sensibiliser - fédérer les acteurs ... etc.







AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Merci de votre attention!**